

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022 Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

1. Introduction

La FMSAR est une association qui rassemble les 21 entreprises d'assurances et de réassurance opérant au Maroc. Son rôle principal est d'entreprendre toute action jugée opportune pour ses membres et œuvrer dans l'intérêt du secteur des assurances.

2. Projets Techniques et réglementaires

Assurance automobile

E-Constat

- Lancement par la FMSAR d'une application E-constat sur toutes les villes marocaines à partir du 1er décembre 2022 après une période de test depuis février sur la ville de Casablanca comme site pilote. Cette nouvelle application a pour objectif de dématérialiser le constat amiable papier en générant un constat électronique qui reprend la même présentation et les mêmes informations que celui en format papier. Cette application, développée sous l'égide de la FMSAR, est installée exclusivement sur les téléphones mobiles des agents constateurs et elle permet de déclarer facilement et rapidement un accident matériel aux entreprises d'assurances.
- Les conducteurs qui ne font pas appel au service d'un agent constateur, continueront à utiliser le constat amiable papier pour relater les faits et les circonstances d'un accident de circulation ayant entraîné des dommages matériels.
- Pour les constats établis de manière digitale par les agents constateurs, une attestation E-constat comportant le numéro du constat et le numéro d'immatriculation du véhicule est remise aux assurés pour permettre le téléchargement du constat électronique et procéder à la déclaration du sinistre auprès de leurs intermédiaires d'assurances (Agents, Courtiers et bureaux de gestion directe relevant des entreprises d'assurances).
- Un Web service sera mis en œuvre d'ici fin décembre pour permettre aux entreprises d'assurance et d'assistance de récupérer en temps réel le E-constat, les informations et les photos d'un accident.

Nouvelle CID

- Bilan de la nouvelle CID en vigueur depuis le 1er janvier 2022 :
 - Une première analyse après la compensation au titre du S1 2022 a montré une baisse significative des coûts moyens et des seuils des tranches pour les différentes catégories par rapport à 2018 ;
 - Les indicateurs analysés confirment le maintien de la vigilance dans la gestion des sinistres par les EAR ;
 - Une analyse plus approfondie de la nouvelle convention sera réalisée au terme de la compensation au titre du S2 2022.

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022 Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

Avenant à la CICA

- Réalisation avec les responsables sinistres corporels d'un bilan après une année de la mise en place de la nouvelle plateforme et de l'entrée en vigueur de l'avenant concernant l'extension du champ d'application aux victimes dont le taux d'IPP est supérieur à 10%. Deux principales recommandations à la suite de ce bilan :
 - Nécessité de renforcer la communication sur la CICA auprès des assurés pour éviter le recours systématique aux instances judiciaires
 - Les EAR doivent continuer à déployer leurs meilleurs efforts pour encourager l'approche transactionnelle afin d'améliorer les procédures de règlement et les porter à la connaissance des assurés et bénéficiaires.
- Déploiement d'une campagne de communication par la FMSAR sur les Réseaux Sociaux
- Actualisation de l'application CICA à la suite des remarques formulées par les EAR

Référentiel national des véhicules assurés & Dématérialisation des attestations automobile

Avancement dans les travaux de réalisation du Référentiel national des véhicules assurés en vue de la dématérialisation des attestations automobile :

- Mise en œuvre du Référentiel : Décembre 2022
- Dématérialisation des attestations automobile : Sera entamée prochainement.

Paiement en ligne et recouvrement des primes d'assurance

- Lancement d'une étude avec HPS pour définir un système de recouvrement des primes d'assurance automobile intégrant une forte composante monétique. Les objectifs de cette étude sont :
 - Fluidification du paiement des primes d'assurance
 - Amélioration du recouvrement
 - Remontée directe du cash vers les EAR
 - Diminution des créances intermédiaires

Accélération de la digitalisation du secteur de l'assurance

- Vente en ligne de produits d'assurances :
 - Publication de l'instruction de l'ACAPS sur la vente en ligne le 08/06/2022 avec comme date d'entrée en vigueur le 1er juillet 2022.
 - Organisation avec l'ACAPS d'une demi-journée pour la présentation de la nouvelle instruction à l'ensemble des EAR.
- Présentation des résultats préliminaires de l'étude réalisée par l'ACAPS avec l'IFC (Groupe Banque Mondiale) visant à définir la stratégie et la feuille de route de l'autorité, pour la promotion de la digitalisation du marché de l'assurance au Maroc.

Takaful

Démarrage de l'activité Takaful et poursuite de l'achèvement du cadre réglementaire

- Agréments Takaful accordés par l'ACAPS à plusieurs entreprises après avis conformes émis par le Conseil Supérieur des Oulémas à :

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022

Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

- 4 entreprises pour pratiquer des opérations d'assurance Takaful
- 1 entreprise de Réassurance pour une fenêtre ReTakaful.
- Agréments octroyés par l'ACAPS à 6 banques participatives pour présenter les produits d'assurance Takaful ;
- Publication du plan comptable des assurances incluant les spécificités de l'assurance Takaful.
- Publication de l'arrêté du ministère des finances fixant les critères de rémunération et le mode de distribution des excédents techniques et financiers des fonds Takaful
- Publication de l'instruction de l'ACAPS relative à la solidité financière des réassureurs Takaful ainsi que celle fixant les modalités de revalorisation de l'investissement Takaful.
- 3 produits d'assurance sont prêts pour commercialisation dans cette phase 1, à savoir :
 - Décès-emprunteur,
 - Multirisque bâtiment
 - Investissement.

Assurance Inclusive

- Publication de l'amendement de la circulaire générale, avec instauration d'un cadre réglementaire dédié à la distribution des contrats de micro-assurance par l'établissement de paiement.
- Participation au Webinaire organisé par l'ACAPS sur l'assurance inclusive et plus particulièrement sur la distribution des produits de micro-assurance par les établissements de paiement ;
- Lancement d'une étude avec le cabinet IPSOS pour identifier les besoins des TPE en termes d'assurance et permettre aux compagnies de mieux structurer leur offre produit et élargir la couverture à cette catégorie d'opérateurs ;
- Participation à un Webinaire organisé par BKAM et la DTFE au sujet relatif à la réalisation d'un diagnostic de déploiement de la feuille de route de la SNIF
- Prochaines étapes :
 - Instauration d'un baromètre annuel de l'assurance inclusive.
 - Poursuite des amendements réglementaires pour élargir la distribution à d'autres opérateurs.
 - Ajustement du cadre réglementaire et des instructions pour les EDP et la vente en ligne.
 - Développement des offres d'assurance spécifiques aux TPE.
 - Déploiement d'une stratégie de communication sur l'assurance inclusive ;
 - Education financière : finalisation du module générique « assurance inclusive » ainsi que le plan de déploiement.

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022 Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

Solvabilité basée sur les risques « SBR »

- Pilier 1 :
 - Envoi par l'ACAPS du document de calibrage des niveaux de chocs de la formule standard et d'une proposition de feuille de route détaillant les prochaines étapes ;
 - Analyse en cours par les EAR des niveaux de chocs de la formule standard proposés par l'ACAPS
 - Lancement par l'ACAPS de la 3^{ème} étude d'impact quantitative EIQ3 sur la base des comptes 2021.
- Pilier 2 :
 - Les dispositifs du contrôle interne des EAR ont fait l'objet d'une appréciation par l'ACAPS par rapport aux exigences du « Pilier 2 SBR ».
 - Envoi d'un questionnaire aux EAR pour vérifier leur conformité aux exigences du « Pilier 2 SBR », notamment pour celles dont l'échéance d'implémentation est le 31 décembre 2021.
 - Lancement des missions d'audit externes des systèmes d'information des EAR pour avoir une appréciation de leur niveau de maturité (sécurité, performance, qualité de données, gouvernance et organisation).
- Pilier 3 :
 - Démarrage du chantier relatif aux exigences de reporting et de communication prudentielle, financière et statistique du futur cadre prudentiel SBR
 - Communication des états de reporting quantitatifs (ERQ) aux EAR pour recueillir leurs observations et organisation d'une réunion du Groupe Thématique Pilier 3 sur le sujet.

Régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques

- Avancement du projet de mise en place de la plateforme de gestion des sinistres dans le cadre du régime « EVCAT » : Organisation d'une demi-journée de présentation aux marchés de la plateforme de gestion de sinistres EVCAT développée par la CAT Assurance et Réassurance.
- Prochaines étapes :
 - Programmation de réunions techniques sur la gestion de sinistres EVCAT en one-to-one avec chaque EAR ;
 - Programmation d'un événement annuel pour la simulation d'un événement EVCAT pour garder l'ensemble de l'écosystème en éveil.

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022

Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

Evolution réglementaires

- Amendement de la Circulaire Générale :
 - Institution d'une provision pour risque tarifaire ;
 - Révision de la durée d'étalement de la provision pour participation aux bénéficiaires à 6 ans ;
 - Admission des obligations subordonnées perpétuelles des banques dans la poche de 60% des provisions techniques (même traitement que les actions cotées) ;
 - Extension de l'admission en représentation des provisions techniques à tout autre type d'actifs étrangers.
- Instruction de l'autorité n°AS/03/21 modifiant et complétant l'ancienne instruction AS/02/19 qui définit les règles de vigilance et de contrôle interne ;
- Publication du dahir portant promulgation de la loi 12-18 modifiant et complétant le code pénal et la loi 43-05 relative à lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Décision de l'ACAPS relative à l'admission des créances nettes sur les rétrocessionnaires en représentation des provisions techniques et à fixation des échelles de notation visées au B) de l'article 52 de la Circulaire Générale

LBC/FT : lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme

- Publication par l'ACAPS du guide n°3 portant sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des assurances.
- Publication par l'ACAPS & BKAM d'un guide portant sur les mesures de vigilance applicable au recours à la tierce introduction par les entreprises d'assurances dans le cadre de la bancassurance.
- Publication grand public par l'ACAPS d'une synthèse sur les résultats de contrôle LBC-FT en 2021.

Médiation en assurance

- Nomination de Mr Abdelilah Laamarti comme nouveau médiateur de l'assurance à partir du 1er mars 2022.
- Renforcement du dispositif de médiation en assurance à travers la signature d'une nouvelle charte entre l'ACAPS et la FMSAR visant à améliorer la qualité du service rendu aux assurés ;

Etudes/Enquêtes RH

- Accompagnement de l'étude lancée par l'ACAPS et la FMSAR sur l'évolution des métiers de l'assurance et sur les besoins du secteur en ressources humaines et en offre de formation.
- Lancement par la FMSAR d'une enquête de rémunération par métier avec l'accompagnement du cabinet DIORH.

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022 Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

3. Communication :

- Organisation de la 9^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance en présentiel sous le thème : « Assurance automobile entre progrès technologiques et évolution des mobilités ».

4. Mesures Liées à la COVID-19

- Suivi du remboursement des lignes de crédit octroyées aux courtiers qui réalisent un chiffre d'affaires en commissions inférieur à 1 million de dirhams HT par an :
 - Nombre de dossiers débloqués : 21
 - Montant débloqué : 1.541.314 MAD
 - Nombre de dossiers/prêts intégralement remboursés : 13
 - Montant recouvré à date : 1.307.894,45 MAD
- Suivi du déploiement du dispositif de financement des Auto-entrepreneurs visant l'accès à moindre coût au crédit en prenant en charge par le secteur les intérêts des prêts ainsi qu'une partie du risque de défaillance.

5. Formation

- Participation à une étude lancée par le Département de la Formation Professionnelle portant sur l'identification des besoins en compétences et d'élaboration d'un Répertoire des Emplois/Métiers (REM) et des Référentiels des Emplois/Compétences (REC) pour le secteur de l'Administration-Gestion et Finance-Assurance
- **Année universitaire 2021/2022** : Suivi des formations dispensées en partenariat avec la FMSAR et respect de nos engagements conventionnels avec les établissements publics et privés.
- **Mars 2022** : Participation du secteur au Global Money Week 2022, programmé du 21 au 27 mars.
- **Octobre 2022** : Participation du secteur au "World Savings Day" (Journée Mondiale de l'Épargne), événement international lancé à l'initiative de l'organisation internationale WSBI "World Savings and Retail Banking Institute"

6. Coopération Internationale

- Signature d'une convention de partenariat technique avec l'Association d'assurance au Kenya.
- Organisation d'un atelier de travail avec la Direction des Assurances de la Côte d'Ivoire concernant l'expérience marocaine en matière d'organisation du secteur de l'Assurance au Maroc.
- Participation à la FANAF qui s'est tenue du 23 au 25 mai 2022 à Dakar, Sénégal
- Participation à l'évènement « Insurance Asset Risk EMEA 2022 Conference » qui s'est tenue le 13 juin 2022
- Participation à l'OAA qui s'est tenue du 25 au 30 juin 2022 à Nairobi, Kenya
- Participation et intervention au 4^{ème} Rendez-Vous de Sharm El Sheikh organisée par la fédération égyptienne des assurances (IFE) du 2 au 4 octobre 2022
- Participation à distance au 26^{ème} forum Africain de la Réassurance de l'OAA

Faits marquants 2^{ème} SEMESTRE 2022 Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

- Intervention au CEO Summit organisé par CONTINENTAL RE le 6 et 7 octobre à Marrakech ;
- Participation au congrès international des régulateurs des marchés des capitaux organisé à Marrakech ;
- Participation au Forum Mondial de la Sécurité Sociale organisée du 24 au 28 octobre à Marrakech ;
- Organisation d'un Side-Event en partenariat avec les fédérations d'assurances Française et Egyptienne en marge de la COP 27.

7. **Actions à venir en 2023**

- Généralisation du déploiement de la solution E-Constat sur toutes les villes du royaume.
- Finalisation du Référentiel national des véhicules assurés et démarrage du chantier de dématérialisation des attestations Automobile.
- Définition du futur système de recouvrement des primes d'assurance automobile intégrant une forte composante monétique
- Organisation de la 9^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance.